



afidol

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

ISSN : 2264 - 6701

INFOLIVE

2013

6

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 6 du 11 juin 2013

Toutes régions oléicoles

Psylle

Les amas cotonneux, nombreux cette année, ne justifient pas de traitement (photo à droite).

Œil de Paon,

Avec l'arrivée des chaleurs, c'est la fin de la période à risque, il est normalement inutile de traiter après la floraison.

Teigne,

Les chenilles ont fini leur développement. Inutile de traiter. Pour les vergers tardifs, n'ayant pas encore fleuri, une dernière application est possible.



Abeilles dans les oliviers

Aucun traitement phytosanitaire ne peut être appliqué si il y a des fleurs et/ou des abeilles dans le verger. S'il y a des plantes fleuries au sol, vous devez tondre avant de traiter.

Une dérogation est possible, si les oliviers sont en fleur, vous pouvez exceptionnellement utiliser des produits portant la mention « Abeille ». Ces traitements doivent être réalisés le soir une fois qu'il n'y a plus d'abeille dans le verger. C'est toutefois une pratique qu'il vaut mieux éviter.

CONSULTEZ
www.afidol.org

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Inter-professionnelle de l'olivier (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentés sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



afidol



Région
PACA



Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007



FranceAgriMer



L'AFIDOL est une association d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro CPEA 2013/01

Psylle

Les amas cotonneux peuvent être impressionnants. Ils ne nécessitent toutefois **pas d'interventions** spécifiques. De plus, les auxiliaires sont très actifs en cette saison et limitent les populations jusqu'à rendre insignifiante la présence de Psylle.

Œil de paon

Les températures augmentent (enfin !). Les pluies semblent cesser. Le risque de développement de la maladie est donc réduit. **Il n'est donc plus utile de traiter contre la maladie de l'œil de paon.**

L'inoculum étant important, il faudra être particulièrement vigilant en fin d'été. Les arbres devront être protégés fin-août avant le retour de pluies contaminatrices par l'application d'un traitement à base de cuivre.

Teigne de l'olive

Pour les vergers dont les arbres sont en pleine floraison ou fin de floraison :

- Si vous aviez plus de 10 % de feuilles minées en sortie d'hiver, vous avez déjà dû appliquer un produit à base de *Bacillus thuringiensis* (BT). Si, depuis, il a plu sur votre verger, **renouvelez l'application.**
- Si vous aviez moins de 10 % de feuilles minées ou s'il n'a pas plu sur votre traitement au BT, **il devient inutile de traiter.**

Pour les vergers tardifs, n'ayant pas encore fleuri, et présentant plus de 10 % de feuilles minées en sortie d'hiver, une application d'insecticide à base de *Bacillus thuringiensis* est encore possible.

Pourquoi conseillons-nous les produits à base de BT ?

Au printemps les insectes auxiliaires, ennemis naturels des Teignes, Psylles, Mouche... sont nombreux dans nos vergers. Il est important de les préserver. Nous avons le choix pour lutter contre la teigne entre des produits à base de Lambda-cyhalothrine ou de *Bacillus thuringiensis*.

D'un côté les produits à base de Lambda-cyhalothrine ont un large spectre : ils sont toxiques pour de nombreuses familles d'insectes et en particulier les abeilles. Il est préférable de ne pas les utiliser au printemps.

D'un autre côté, les produits à base de BT sont spécifiques des seules chenilles de papillons, donc efficaces sur la teigne et peu ou pas toxiques pour les autres insectes présents dans le verger.

INFO...Extraits naturels en protection des cultures

Lors des journées organisées par l'ITAB sur les extraits naturels en protection des cultures, en avril dernier, une série d'interventions intéressantes ont été proposées. Vous pouvez consulter les présentations à l'adresse suivante :

<http://www.itab.asso.fr/publications>

EVOLUTION REGLEMENTAIRE

Les spécialités à base de Lambda-cyhalothrine sont autorisées pour lutter **contre la Mouche de l'olive, la Pyrale du jasmin et la Teigne de l'olivier.**

La Lambda-cyhalothrine est une matière active insecticide, très peu soluble dans l'eau mais soluble dans l'huile, avec une forte persistance d'action.

Contre la mouche, ces spécialités font partie des insecticides adulticides préventifs que l'on utilise en début de saison et à condition qu'il n'y ait pas de point d'eau à proximité du verger.

Deux homologations mises à jour

KARATE ZEON

Produit contenant 100 g de Lambda-cyhalothrine par litre

Classement toxicologique : Nocif (Xn) et Dangereux pour l'environnement (N)

NOUVELLE dose homologuée : 0,11 litre de produit par hectare

soit 11 mL par hectolitre, alors qu'il était autorisé à 0,13 L / ha précédemment.

KARATE XPRESS

Produit contenant 5 % de Lambda-cyhalothrine par kilogramme

Classement toxicologique : Nocif (Xn) et Dangereux pour l'environnement (N)

NOUVELLE dose homologuée : 0,22 kilogramme de produit par hectare

soit 22 g par hectolitre, alors qu'il était autorisé à 0,25 L / ha précédemment.

Par ailleurs, les autres règles s'appliquant à ces deux produits restent identiques :

- Nombre maximal d'applications par an : 2
- Zone non traitée : 50 m
- Délais avant récolte : 7 j

Les phrases de risques associées à ces produits précisent : R36/38, irritant pour les yeux et la peau ; R20/22, nocif par inhalation et ingestion ; R43, peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, R50/53, très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.